



# TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement pour le poste de :

**DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE**

**AUTORITÉ DE RÉGULATION MULTISECTORIELLE DE DJIBOUTI**

📍 Présidence de la République - Rue Cheick Osman - Djibouti

☎ +253 21.44.13.10

✉ [contact@armd.dj](mailto:contact@armd.dj)

🌐 [www.armd.dj](http://www.armd.dj)

## **INTITULE DU POSTE :**

### **Directeur de l'Énergie à l'ARMD**

#### **1. CRITERES DEONTOLOGIQUES (20 points)**

##### **1.1. Intégrité et éthique professionnelle (10 points)**

- Aucun antécédent de corruption, fraude ou conflit d'intérêts dans les fonctions précédentes.
- Adhésion aux principes de neutralité, d'équité et d'impartialité dans l'exercice des responsabilités.

##### **1.2. Indépendance (10 points)**

- Absence de liens financiers ou personnels susceptibles de compromettre la neutralité dans la prise de décision, notamment avec les opérateurs du secteur de l'énergie.

##### **1.3. Confidentialité (10 points)**

- Engagement à protéger les données sensibles et confidentielles des parties prenantes du secteur.

##### **1.4. Engagement environnemental (10 points)**

- Sensibilisation et engagement envers la durabilité environnementale, particulièrement en ce qui concerne les énergies renouvelables et la protection des ressources naturelles.

##### **1.5. Leadership éthique : (10 points)**

- Capacité à inspirer la confiance au sein de l'équipe et auprès des parties prenantes tout en veillant à respecter les réglementations en vigueur.

#### **2. CRITERES ADMINISTRATIFS (30 points)**

##### **2.1. Qualifications académiques (15 points)**

- Ingénieur ayant au minimum un niveau Master II en génie électrique, mécanique ou en énergies renouvelables, ingénieur en énergie nucléaire, ingénieur en pétrochimie, ou un domaine connexe.
- Une formation complémentaire en régulation ou gestion des marchés énergétiques est un atout.

## **2.2. Expérience professionnelle (10 points)**

- Maximum 10 ans d'expérience technique réussie dans le domaine de la production des énergies y compris les ressources renouvelables (géothermique, solaire, éolien, biomasse, gaz... etc.), de la planification énergétique et connaissances sur la tarification de l'énergie.

## **2.3. Conformité légale (5 points)**

- Nationalité djiboutienne ou conformité aux lois locales pour l'emploi dans la fonction.

# **3. CRITERES TECHNIQUES ET MANAGERIALES (50 points)**

## **3.1. Supervision des normes et standards techniques (10 points)**

- Garantir que les infrastructures et équipements utilisés dans le secteur respectent les normes techniques et les standards internationaux.
- Assurer la conformité des installations aux règlements en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Proposer des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les pertes techniques dans les réseaux de distribution et de production.

## **3.2. Contrôle des infrastructures et équipements (10 points)**

- Effectuer des audits techniques réguliers pour vérifier la conformité des équipements et installations des opérateurs ;
- Veiller au suivi et à l'application des procédures de maintenance et de mise à jour des infrastructures.

## **3.3. Appui technique pour le cadre réglementaire (10 points)**

- Contribuer à l'élaboration des textes techniques liés à la régulation du secteur énergétique, en collaboration avec les institutions compétentes ;
- Émettre des recommandations techniques pour orienter les politiques publiques et le cadre réglementaire.
- Préparation des autorisations, licences pour les opérateurs du secteur énergétique.

#### **3.4. Coordination avec les parties prenantes (10 points)**

- Travailler en étroite collaboration avec les opérateurs, les régulateurs et les experts techniques pour résoudre les problèmes techniques complexes ;
- Organiser des réunions techniques pour harmoniser les actions et assurer une gestion concertée des ressources énergétiques.

#### **3.5. Langues et logiciels bureautiques (10 points)**

- Maîtrise du français et/ou de l'anglais pour collaborer avec les partenaires internationaux et régionaux. La connaissance de langues locales est un avantage.
- Maîtrise des logiciels bureautiques et programmes/outils spécifiques au domaine scientifique (Matlab, Fortran, C2+, ...etc.).

**Total : 100 points**

Seuil de sélection recommandé : 80 points ou plus.

Chaque candidat sera évalué sur la base des éléments justificatifs fournis dans leur dossier ainsi que lors des entretiens.